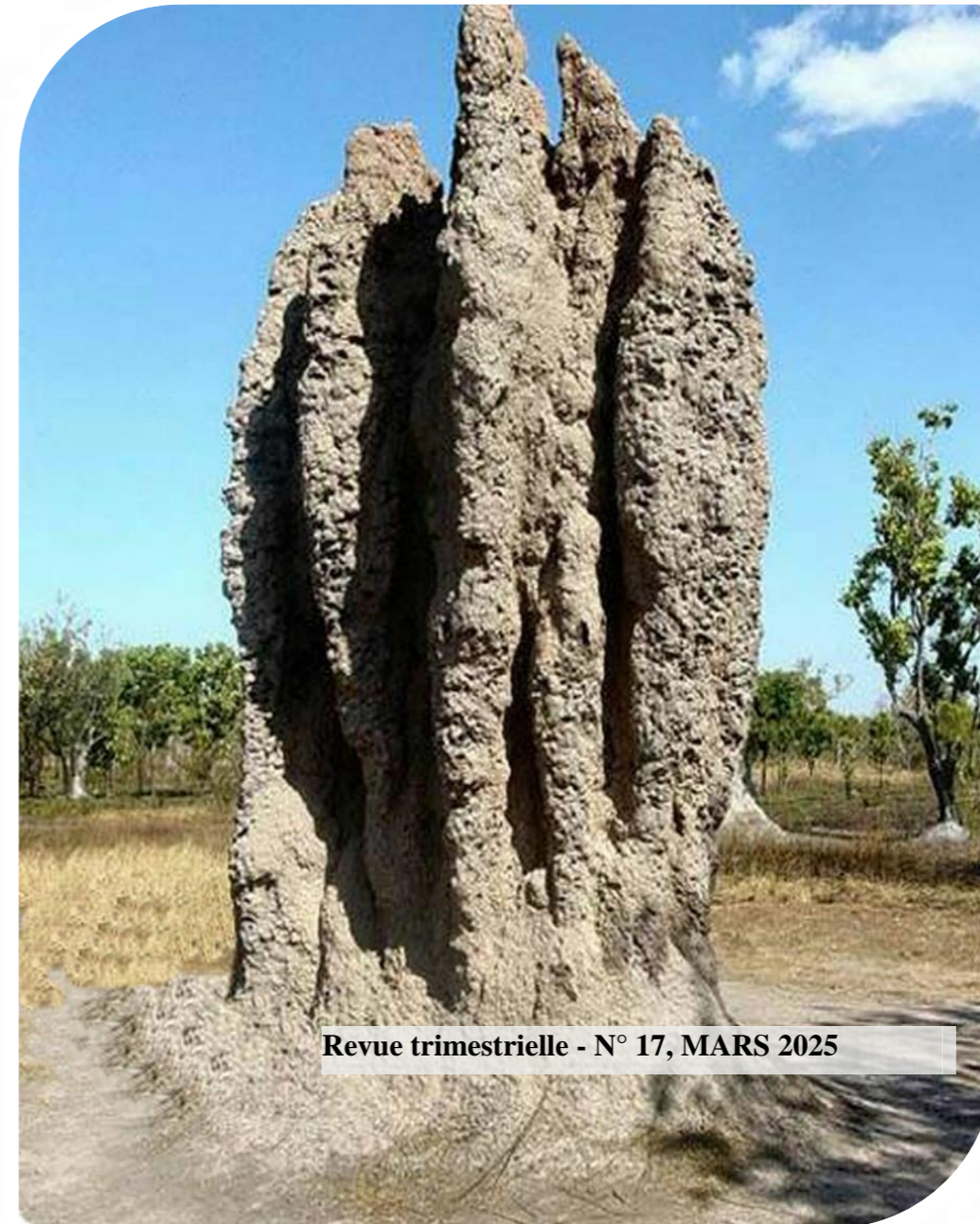


Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 17, MARS 2025

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 17 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2025 = 6.907 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2025 = 6.907]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé.

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Docteur Wonouvo GNAGNON (Assistant), Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

-**Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir (2003), « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **DIDACTIQUE DE L'ELOGE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TCHADIEN ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ARGUMENTATIVES/EXPRESSIVES DES ELEVES p. 9-25**
HINFIENE Kebkiba, Université de Pala (Tchad)
DAGUE Abraham, Cabinet d'Études (Tchad)
2. **LES RADIODIFFUSIONS LOCALES ET LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE DURABLE AU TOGO ----- p. 26-42**
GNASSEMBE Adri Dibaba M., Université de Lomé (Togo)
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
DJANGBEDJA Minkilabe, Université de Lomé (Togo)
3. **LA BATAILLE DU LOKLIN ET LA MISE EN SERVITUDE DES VAINCUS DANS LE TAKPININ (AU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) (1890-1914)----- p. 43-64**
VIDO Agossou Arthur, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
COULIBALY Dognima Lassina, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. **DE L'HISTORIQUE DANS LE ROMANESQUE : L'EXEMPLE DE ROMOLA, OU LE REVE INACHEVÉ DE GEORGE ELIOT ----- p. 65-79**
IBOURAHIMA BORO Alidou Razakou, Université de Parakou (Bénin)
SEGUEDEME Hergie Alexis, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. **ACCES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE CHEZ LES ENFANTS EN MILIEU RURAL AU MALI : DEFIS ET ENJEUX ----- p. 80-95**
Dr Bassy KANOUTE, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) (Mali)
6. **MUTATIONS SOCIO-SPATIALES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LA COMMUNE DE BONDOUKOU (NORD-EST, CÔTE D'IVOIRE): UNE ENTORSE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE-----p. 96-115**
DIARRASSOUBA Bazoumana, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SECREDOU Kouakou Kra Romaric, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- 7. MECANISMES SOCIOCOGNITIFS DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE ET RECHERCHE D'EMPLOI DES DIPLOMES DE
L'UNIVERSITE DE DOUALA ----- p. 116-137**
DOUANLA Djiala Adéline Merlyne, Université de Douala, (Cameroun)
COMMANDE Bayaba Schadrac, Université de Douala, (Cameroun)
- 8. ANÁLISIS SEMÁNTICO-PRAGMÁTICO DE LA PALABRA «PERDÓN» EN
BAOULÉ, LENGUA KWA DE COSTA DE MARFIL ----- p.138-151**
KOUAME Fréjuss Yafessou, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte
d'Ivoire)
- 9. DETERMINANTS ET EFFETS DU PARRAINAGE SUR LES
PERFORMANCES SCOLAIRES DES ECOLIERS DES COMMUNAUTES
AGRO-PASTORALES DE NIKKI AU NORD-BENIN ----- p. 152-179**
DJOHY Georges, Université de Parakou (Bénin)
- 10. PESANTEURS SOCIOCULTURELLES ET FREQUENTATION DES
MUSEES EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DU MUSEE DES CIVILISATIONS DE
CÔTE D'IVOIRE ----- p. 180-195**
OUATTARA Gnouobere Affou, Institut National Supérieur des Arts et de
l'Action Culturelle (INSAAC), (Côte d'Ivoire)
DALLY Jean François, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (INSAAC), (Côte d'Ivoire)
- 11. INVESTIGATING THE CAUSES AND MANAGEMENT OF INDISCIPLINE ACTS
AMONG SECONDARY SCHOOL STUDENTS IN BENIN: A CASE STUDY OF CEG
TANKPÈ AND CEG HOUÈTO IN ABOMEY-CALAVI ----- p. 196-215**
SAKPOLIBA Goudjinou Innocent, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
EZIN Ohô Emmanuel, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- 12. COMMUNICATION CITOYENNE ET GESTION DURABLE DES
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET D'ASSAINISSEMENT EN CÔTE
D'IVOIRE : CAS DE LA VILLE DE BOUAKÉ ----- p. 216-237**
KPANGBA Boni Hyacinthe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KOFFI Yao Maurice, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KODJO Béné Marie-Ange Christel, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)

13. **LES FESTIVALS : OUTIL DE VALORISATION DU PATRIMOINE ET D'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DANS DISTRICT AUTONÔME DES MONTAGNES (CÔTE D'IVOIRE)**----- p. 238-252
OUATTARA Djamanatigui, Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
14. **CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET TRAITS DE PERSONNALITE DES ADOLESCENTS SOUFFRANT DU TROUBLE DU JEU VIDEO A LOME AU TOGO** ----- p. 253-270
DEKPO-KPONKOU Josiane A., Université de Lomé (Togo)
BAWA Ibn Habib, Université de Lomé (Togo)
KPASSAGOU L. Bassantéa, Université de Lomé (Togo)
15. **ANALYSE SEMIOTIQUE DU LOGO DE L'ALLIANCE DES ETATS DU SAHEL (AES)**----- p. 271-292
BEREMWIDOUYOU Issouf, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
16. **INTERNET COULLISSE DE L'ANONYMAT : LES STRATEGIES POUR S'EXPRIMER LIBREMENT** ----- p. 293-308
MBONDZI Jeannette Yolande, Université Omar Bongo (Gabon)
17. **FROM SELFHOOD TO SURVIVAL: POSTCOLONIAL REFLECTIONS ON PAUL LAURENCE DUNBAR'S "WE WEAR THE MASK"** ----- p. 309-322
BEGEDOU Komi, Université de Lomé (Togo)
18. **DE L'ECRITURE POSTCOLONIALE DANS L'ŒUVRE DE MOHAMMED DIB : POUR UNE SUBVERSION DES SCHEMES NARRATIFS**----- p. 323-341
DOUKOURE Madja Odile, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
19. **LE FESTIVAL SAINT PIERRE DE SAN PEDRO : ENTRE VALORISATION TOURISTIQUE ET VOLONTE DE CONJURATION DE LA « MALEDICTION » DU PROPHETE HARRIS** ----- p. 342-364
YEO Mamadou, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)
SAGNON Ibrahima, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)
OUATTARA Aboubacar Adama, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)
20. **LA CRISE DU DIALOGUE ET DES REPLIQUES DANS LE THEATRE CONTEMPORAIN : L'EXEMPLE DE LA REINE ET LA MONTAGNE DE MAURICE BANDAMA ET DE RAMSES II, LE NEGRE DE THIAM**
ABDOUL KARIM ----- p. 365-381

- BOMBOH BOMBOH** Maxime, Ecole supérieure de théâtre, cinéma et l'audio-visuel, (Côte d'Ivoire)
- 21. LA CHUTE DE MOUAMMAR KADHAFI ET L'EXPANSION DU TERRORISME EN AFRIQUE DE L'OUEST (2011-2023)----- p. 382-401**
SILUE Nahoua Karim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 22. L'IMMIGRATION DANS *DESTIN DE CLANDESTINS : JEUX ET ENJEUX D'UNE HYBRIDITE SPECIFIQUE* ----- p. 402-418**
KANON Nancy Mireille, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 23. LA POÉTISATION DU SILENCE CHEZ MICHEL DEGUY OU LA FABRIQUE D'UNE SIGNIFIANCE DU VIDE DANS DONNANT DONNANT ----- p. 419-436**
KOUASSI Oswald Hermann, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 24. CIRCUITS DE DISTRIBUTION DE POISSONS PAR LES FEMMES A N'DJAMENA (TCHAD)----- p. 437-458**
MAHAMAT Bello Yaro, Université de N'Djaména (Tchad)
Dr MADJIGOTO Robert, Université de N'Djaména (Tchad)
- 25. LE TOHOUROU BÉTÉ : ENTRE MUSICALITÉ ET THÉÂTRALITÉ----- p. 459-476**
MABA Tagbo Victo, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), (Côte d'Ivoire)
ATTOUNGBRÉ Kouadio Félix, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), (Côte d'Ivoire)
- 26. LA BIOÉTHIQUE Á L'EPREUVE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN AFRIQUE ? ----- p. 477-493**
TANOH Yoman Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 27. INFLUENCE DES STRATEGIES D'APPRENTISSAGE DES ELEVES ATTEINTS DE HANDICAP MOTEUR SUR LES PERFORMANCES SCOLAIRES : CAS DES ELEVES DE 3^E INSCRITS AU COLLEGE BESSIEUX DE LIBREVILLE-GABON ----- p. 494-510**
YEKE PENDI Ulrich Ariel, Université Omar Bongo (Gabon)
NTSAME MBA Flora, Université Omar Bongo (Gabon)
BOULINGUI Ninon-Léa, Université Omar Bongo (Gabon)

- 28. LE CORPS HUMAIN : UN MYSTÈRE CACHÉ DE L'ÉTERNITÉ -- p. 511-526**
VAÏDJIKÉ Dieudonné, Université de N'Djamena (Tchad)
VOUNSOUNA Thomas Henri, Université de N'Djamena (Tchad)
- 29. DU ROMAN AFRICAÏN FRANCOPHONE COLONIAL AU ROMAN AFRICAÏN FRANCOPHONE POSTCOLONIAL : LES TRAJECTOIRES D'UN GENRE (DÉS)OCCIDENTALISÉ ----- p. 527-545**
GNAGNON Wonouvo Kossi, Université de Lomé (Togo)
- 30. CAMEL DE HENRI DUPARC, UN SYSTEME METAPHORIQUE PROLEPTIQUE----- p. 546-564**
N'DRI Yao, Université Félix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
OUE Gonseu Casimir, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
- 31. LA DIALECTIQUE DANS LA PAROLE LIBATOIRE CHEZ LES BAOUÉ : TYPOLOGIE, FONCTIONNALITÉ ET IDÉOLOGIE ----- p. 565-582**
N'GORAN Kouassi Honoré, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 32. PERCEPTIONS PSYCHOSOCIOLOGIQUES DE L'UNIFORME SCOLAIRE CHEZ LES ELEVES DU DISTRICT D'ABIDJAN ----- p. 583-600**
N'CHO Yéby Ignace, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
NYWLE Tintéou Olivier, Ecole Normale Supérieure (ENS), (Côte d'Ivoire)
- 33. MUSEES ET IDENTITE NATIONALE : LE CAS DU BENIN ----- p. 601-621**
KODOWOU Dodji Yohanès, Université de Lomé (Togo)
TANAÏ Aboubakar, Université de Lomé (Togo)

**LES FESTIVALS : OUTIL DE VALORISATION DU PATRIMOINE ET
D'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DANS DISTRICT AUTONÔME DES
MONTAGNES (CÔTE D'IVOIRE)**

Djamanatigui OUATTARA
Enseignant- Chercheur
Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
djamanatigui.ouattara@usp.edu.ci

Résumé : Cette étude se veut une réflexion sur la contribution des festivals à la valorisation du patrimoine culturel et au développement du tourisme dans le District Autonome des Montagnes (DAM). A l'aide de la recherche documentaire, des entretiens appuyés par l'observation, l'on a une connaissance du DAM, de ses atouts touristiques et de ses festivals. On note qu'en l'absence d'infrastructures culturelles permanentes dans le DAM, les festivals, quelle que soit leur taille, jouent un rôle majeur dans la sauvegarde et la promotion du patrimoine. Cependant, malgré leur nombre sans cesse croissant, nombreux sont ceux qui ne parviennent pas à s'inscrire dans la durabilité. Ils se caractérisent par leur fragilité économique, structurelle et d'un faible ancrage territorial.

Mots clés : District Autonome des Montagnes, festival, événement culturel, patrimoine, tourisme

Abstract: This study aims to reflect on the contribution of festivals to the promotion of cultural heritage and the development of tourism in the Autonomous District of the Mountains (DAM). Using documentary research, interviews supported by observation, we have an understanding of the DAM, its tourist attractions and its festivals. It is noted that in the absence of permanent cultural infrastructure in the DAM, festivals, regardless of their size, play a major role in the preservation and promotion of heritage. However, despite their ever-increasing number, many of them fail to achieve sustainability. They are characterized by their economic and structural fragility and weak territorial anchoring.

Keywords: Autonomous District of the Mountains, festival, cultural event, heritage, tourism

Introduction

Lorsque l'on examine le paysage culturel actuel de la Côte d'Ivoire, il est donné de constater qu'il y a l'organisation de festivals dans presque toutes les

régions, communes et villes du pays. Ces événements culturels connaissent une importance grandissante, tant du point de vue de leur nombre et des publics touchés que de celui de leur potentiel culturel, économique et touristique à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale. Les organisateurs de ces événements culturels mettent en avant leur impact sur la valorisation du patrimoine, et le développement du tourisme pour justifier leurs initiatives. En effet, les festivals sont connus pour leur capacité à attirer un grand nombre de visiteurs, soit fidèles, soit occasionnels, mais aussi pour leur fonction d'animation du territoire d'accueil.

Le District Autonome des Montagnes (DAM) connu pour la richesse de son patrimoine culturel et ses attraits touristiques entend faire de ces événements culturels un levier pour le développement du tourisme. A cet effet, les acteurs locaux du territoire ont, de plus en plus, recours à ces événements pour améliorer leur image et celui du territoire, stimuler le développement et attirer des visiteurs et des investissements. Avec leur capacité de formation d'image et d'animation, les festivals représentent une source de différenciation et de positionnement du district. Ils sont considérés comme un élément du produit touristique culturel, un des facteurs qui incitent les visiteurs à le découvrir. Cette prise de conscience de l'impact de ces événements culturels sur le développement est à l'origine de la création de nombreux festivals dans le district.

Malgré cet intérêt pour les festivals dont le nombre ne cesse de croître, nombreux sont ceux qui n'arrivent pas à survivre dans le temps. Ils se caractérisent par une instabilité qui les place dans une certaine fragilité. Dès lors, il se pose la question suivante : la prolifération des festivals dans le DAM contribue-t-elle à de promotion du patrimoine culturel et à l'attractivité touristique ?

Pour répondre à cette interrogation, nous avons adopté une méthodologie qui s'est appuyée sur la recherche documentaire, l'entretien et l'observation. Il s'est agi plus précisément de consulter des ouvrages empiriques et théoriques sur les festivals, le tourisme et le patrimoine ; de faire des entretiens avec des personnes ressources (16 personnes composées de trois responsables administratifs en charge du tourisme

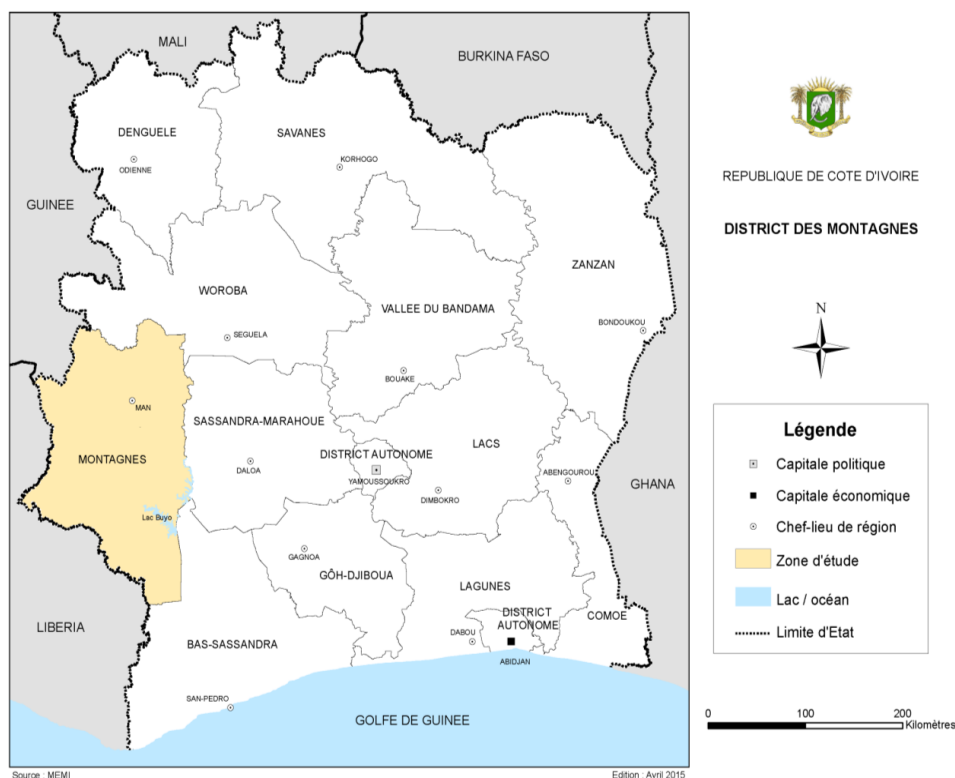
et de la culture, trois directeurs en charge de la culture, des finances et de la planification dans les conseils régionaux du DAM, trois opérateurs économiques du secteur du tourisme et sept promoteurs de festivals) ; et de faire une observation directe. La confrontation des éléments susmentionnés nous ont permis d’aboutir aux résultats escomptés et de structurer le travail en trois parties. La première présente le DAM et ses potentialités touristiques. La deuxième s’intéresse au rôle que jouent les festivals dans la valorisation du patrimoine culturel et in fine dans le développement du tourisme. La troisième partie s’attèle à faire des propositions susceptibles de faire des festivals de véritables outils de développement de l’industrie touristique locale.

1. Présentation du District Autonome des Montagnes et de ses potentialités touristiques

1.1. Présentation du DAM

Le terrain de la présente étude est le District Autonome des Montagnes.

Carte n°1. Localisation du District Autonome des Montagnes



Source : Institut National de la Statistique (INS)

Le DAM est situé à l'ouest de la Côte d'Ivoire, avec deux frontières communes avec la Guinée et le Libéria. Il s'étend sur une superficie de 31 002 km², occupant 9,6 % de la superficie nationale. La région du Tonkpi (où se situe Man, Chef-lieu du district) représente à elle seule près de 40 % de la superficie du District.

Anciennement composé de deux régions administratives (les 18 Montagnes et le Moyen Cavally), le district regroupe désormais quatre types de circonscriptions administratives : 03 régions (Guémon, Tonkpi et Cavally), 13 départements, 47 sous-préfectures et 973 villages. Le district est situé dans une zone montagneuse dotée de ressources naturelles riches et abondantes. Le rapport du Schéma Directeur de Développement du DAM (2023) souligne que celui-ci dispose de l'un des réseaux hydrographiques les plus denses du pays, avec la présence de deux fleuves majeurs de Côte d'Ivoire : le Cavally et le Sassandra.

Les reliefs montagneux caractérisent le paysage du district et abritent le sommet le plus élevé du territoire, le Mont Nimba (1752 m), qui fait partie des chaînes montagneuses de l'Afrique de l'Ouest. Le district se caractérise également par ses richesses faunistiques et floristiques, protégées au sein des réserves écologiques. Il comprend, en effet, 29 forêts classées, 3 parcs et 2 réserves, qui représentent une superficie totale de 1 180 377 hectares.

Les aptitudes culturelles des sols et la richesse de l'écosystème du district sont renforcées par un climat de type tropical humide qui favorise une végétation luxuriante propice à l'agriculture et à l'écotourisme. Avec une population de 3 027 023 habitants⁴⁶, le district affiche une grande diversité ethnique qui se matérialise par la cohabitation d'une population autochtone composite, dominée par les Dan, les Toura, les Mahou, les Wê, les Guéré et les Yacouba, avec une forte communauté allochtone venue de divers horizons de Côte d'Ivoire (Akan, Sénoufo, Malinké...). A ces communautés s'ajoutent les ressortissants des pays frontaliers (Guinéens et Libériens) et de la CEDEAO.

⁴⁶ Recensement général de la population et de l'habitat 2021

1.2. Potentialités touristiques du District

1.2.1. Potentialités naturelles

Le district dispose d'un riche patrimoine naturel qui fait sa spécificité. Son relief est composé de plusieurs chaînes de montagnes allant de Logoualé à Sipilou. La nature a donc doté cette région d'un énorme patrimoine naturel qui favorise le développement de l'écotourisme notamment dans les parcs et réserves dont les plus emblématiques sont les Parcs de Tai, du mont Sangbé, du Mont Péko, la réserve du mont Nimba. Les cascades constituent l'une des attractions touristiques du DAM. Les touristes qui se rendent dans cette partie du pays ont la possibilité de visiter les cascades naturelles de Déoulé, Zadepleu, et de Daleu dans les départements de Man et de Danané. Le district regorge de nombreuses forêts, montagnes, grottes et rivières sacrées qui servent de lieux d'adoration pour les populations locales.

Image 1: cascade naturelle de Zadepleu



Sources : Cabinet Trust, novembre 2021

1.2.2. Potentialités culturelles

Le District est ainsi réputé pour la richesse de son patrimoine matériel et immatériel. La richesse et la diversité de ce patrimoine culturel en fait une destination touristique de premier ordre en Côte d'Ivoire. La vie culturelle est rythmée de chants et danses traditionnelles tel que le *Tématé*. Cette danse de réjouissance dont la réputation dépasse les frontières de la Côte d'Ivoire est exécutée par des jeunes filles pour célébrer l'abondance de la récolte de riz et louer, par la même occasion, l'ardeur

des agriculteurs et rendre hommage aux esprits pour leur constante sollicitude pendant la production du riz. On retrouve le *Tématé* dans de nombreux villages des départements de Man, Kouibly et Facobly.

Les peuples Dan et Wè restent encore attachés à leur patrimoine culturel notamment au culte des masques ou *Glaé*⁴⁷. De ce culte découlent de nombreux rites d'initiation, de fêtes traditionnelles, de compétition sportives telles que les courses de masques et des festivals qui retiennent volontiers l'intérêt des touristes.

2. Festivals dans le DAM : outils de sauvegarde du patrimoine et de dynamisation du tourisme

Les organisateurs des festivals avancent plusieurs raisons pour justifier leurs initiatives. La première raison est relative à leur engagement en faveur de la sauvegarde du patrimoine. La seconde non moins importante est le désir de faire du district des montagnes la destination privilégiée du tourisme culturel en Côte d'Ivoire.

2.1. Caractéristiques des festivals dans le DAM

Un panorama des événements culturels se faisant appeler « festival » met en évidence les difficultés qui existent en matière de définition de la notion de festival. Avec leur multiplication ces dernières années, l'on pourrait parler de festivalomanie ou de festivalisation⁴⁸ dans le DAM (F. Collard , C. Goethals et al., 2014, op.cit., p 4.). Cette forme d'organisation paraît affecter l'ensemble des expressions humaines, bien au-delà des arts à tel point que la signification du mot se dilue, englobant des manifestations qui n'ont plus grand-chose en commun (Y. Laville, 2014, p 14). Sans être exhaustif, nos recherches nous ont permis d'identifier plusieurs événements culturels qui revendiquent l'appellation « festival ».

Dans le cadre de cette étude, nous avons retenu comme festival, les événements culturels qui répondent pour l'essentiel à la description faite par P. Philippe (2010). L'auteur décrit le festival comme :

un lieu de rencontres, pouvant susciter débats et forum, espace festif et de convivialité recherchée ou suscitée. L'objectif premier d'un festival culturel est

⁴⁷ *Gla* signifie masque au singulier et *Glaé* au pluriel

⁴⁸ Tendances à la multiplication et au développement rapide des festivals

la promotion soit d'une discipline artistique, d'un artiste, d'un genre musical, d'un lieu, d'un patrimoine, d'un instrument ou d'œuvres d'art. Il est organisé à époque fixe, de façon annuelle le plus souvent voire ponctuelle, pouvant se dérouler sur plusieurs jours et évoluant suivant un programme ou une thématique définie.

Au total, vingt-sept (27) festivals ont été répertoriés et se répartissent comme suit : douze (12) dans la région du Tonkpi, onze (11) dans la région du Guémon et quatre (4) dans le Cavally. Ils ont la particularité d'avoir été tous créés après la crise de 2011. En effet, selon les témoignages des personnes interrogées, la longue crise qu'a connue la Côte d'Ivoire et qui a été durement ressentie dans le DAM n'a pas été sans conséquences pour les festivals qui faisaient jadis du district, la première destination pour le tourisme culturel après Abidjan. La mission des festivals nés après la crise est de contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel des populations locales.

L'ensemble des festivals du district ont en commun la célébration du masque (*Gla* chez les wè). En pays Wè et Dan, le masque est un symbole omniprésent qui a été et demeure encore un élément prépondérant dans le fonctionnement des sociétés traditionnelles. Le masque est une institution sacrée, régulateur et garant de la stabilité de la société. S'il n'existe pas de statistiques officielles sur le nombre de festivals, l'on note une formidable augmentation de l'activité festivalière dans le DAM. Ces événements culturels qui se distinguent par leur récurrence, modifient profondément le paysage culturel du district. Voici ci-dessous, une prestation lors d'un festival.

Image 2 : Un *Gla* en démonstration au festival Tonkpi Nihidaley 6



Source : Man-infi-net, décembre 2023

2.2. Festivals : outil de valorisation du patrimoine

Le DAM accueille de nombreux festivals qui promeuvent le patrimoine. En effet, dans le cadre de cette étude, tous les festivals identifiés dans le district se rapportent à la promotion et à la valorisation du patrimoine culturel. Ici, la notion de patrimoine doit être comprise comme « un ensemble de biens, matériels ou immatériels reconnu comme tel par la collectivité considérée qui lui attache une valeur liée à son histoire et qui souhaite le transmettre » V. Michèle (2015, p 9).

Ainsi, quelques-uns de ces événements tels que le *Tonpki Nihidaley* et *Akinhindy festival* qui sont, pour chacun, à leur septième édition sont devenus, au fil du temps, des rendez-vous d'envergure nationale et servent de cadre de renforcement de l'unité territoriale, de vecteur de paix et creuset de dialogue entre les peuples à travers un ensemble d'activités. Le patrimoine culturel Wè et Dan est essentiellement bâti autour du *Gla*. Mais depuis la colonisation et ensuite l'accession du pays à l'indépendance, le pouvoir des *Glaé* se réduit. L'institution voit progressivement ses fonctions décliner sous l'impact des structures idéologiques nouvelles que véhiculent l'école, l'armée, les religions importées, etc. (A Gonsoa., 2005, p.121). Désormais, non seulement, les *Glaé* n'ont plus le monopole des rapports avec le divin mais ils sont de plus en plus dépossédés également des pouvoirs politiques, judiciaires et économiques qui faisaient jadis leur force (A. Gonsoa, op.cit., p. 126). Face à toutes ces menaces multiformes, plusieurs activités culturelles sont initiées notamment des festivals en vue de protéger ce riche patrimoine culturel. Quelle que soit leur taille, les festivals réunissent sur la même scène des groupes de danses traditionnelles et des masques de types différents, présentant des facettes de la culture des peuples Dan et Wè et celles d'autres peuples régulièrement invités aux festivités. La première édition du festival Boyé Goh du Cavally avait enregistré la participation de troupes de danses venues des régions de San Pedro, du Bélier, du Tonkpi, du Guémon et du Loh-Djiboua. Ce festival a servi de cadre pour promouvoir le patrimoine immatériel de ces régions à travers les danses telles que le Bolo super, le Goli, le Tématé, la danse panthère, etc. Au-delà de la danse, ils mettent en valeur les produits alimentaires du

terroir, des savoir-faire ancestraux, des jeux de société en voie de disparition, les costumes traditionnels à travers des défilés des chefs traditionnels comme ce fut le cas au Nahii festival de Toulepleu en 2021.

En marge des festivités, les organisateurs intègrent à leur programmation des expositions d'art ou de l'artisanat. La mobilisation des acteurs locaux témoigne de leur investissement dans la valorisation du patrimoine. Malgré leur caractère éphémère, ces événements culturels jouent un rôle indiscutable dans la définition des identités locales et fournissent une base d'identification à l'ensemble des acteurs (L. S. Fournier, 2003, p 53). La contribution des festivals à la conservation et à la valorisation du patrimoine se traduit par un ensemble de pratiques et de discours. L. S. Fournier (2003, op.cit., p.55) rappelle à juste titre que « les fêtes locales mettent en scène les richesses culturelles d'un territoire et prolonge sur le plan événementiel la mission des musées en faisant participer le public et en faisant vivre le territoire ». Reprenant les propos d'Ali Habib parus dans le journal *Le Monde* du 18 mai 2021, L. S. Fournier note que « la dimension éphémère des fêtes leur permet peut-être même d'être plus percutantes que les musées de société dans la mise en valeur d'un patrimoine régional ». Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que les festivals, grands ou petits, sont devenus au fil du temps de véritables espaces de transmission et de valorisation du patrimoine. Ils assurent une mission de formation du public et de pérennisation des valeurs dignes d'être transmises aux générations futures. Si l'importance des festivals dans la conservation, la transmission et la valorisation du patrimoine est inconstatable, qu'en est-il de leur impact sur le tourisme local ?

2.3. De la problématique de la contribution des festivals au développement du tourisme local

Hormis le festival Tonkpi Nihidaley organisé par le Conseil Régional, peu de festivals ont pu se créer une image et une notoriété au niveau national et international pour constituer un produit d'appel touristique. Le public de ces festivals est avant tout local. Nos enquêtes auprès des organisateurs montrent que dans le DAM, il est difficile de parler d'économie festivalière, car le secteur souffre de plusieurs maux. Les promoteurs donnent des conclusions très positives de leurs activités sur les

secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, des transports, en somme sur le tourisme sans pouvoir avancer des statistiques fiables. Sur les 27 festivals identifiés dans le DAM, seulement le FECADAN, le Tonkpi Nihidaley et Akinhindy festival ont pu se tenir régulièrement. Les autres ont disparu après quelques éditions ou se tiennent par intermittence. Dans ces conditions d'instabilité, il est impossible de construire une économie festivalière et encore moins de les inscrire dans des circuits touristiques car un festival, c'est avant tout une périodicité, un lieu et une programmation.

Au cours des entretiens réalisés avec Mahan François et Sigui Diomandé respectivement les commissaires de Poya festival et Dingouin Nihada festival, ceux-ci ont affirmé qu'en l'absence de réceptifs hôteliers et de restaurants à Facobly et à Dingouin, les festivaliers sont logés dans des familles d'accueil. En revanche, Bah Viviane, la commissaire de Akinhindy festival se réjouit des fortes retombées de son festival sur le secteur de l'hôtellerie. A ce sujet, elle dit ceci : « *A chacune des éditions, tous les hôtels y compris les petits hôtels de passe de villes hôtes affichent complet pendant toute la durée des festivités* ». Cette tendance se confirme avec les ressources allouées au secteur du tourisme pendant la première édition du festival Boyé- gôh. Selon Gnégéné Simplicie, le chargé des finances, sur un budget total de 101 273 700 F CFA, le secteur du tourisme notamment la restauration, l'hébergement, le transport, la logistique et le marketing ont absorbé 62 164 150 F CFA soit 61% du budget. A ces ressources injectées directement dans l'économie locale, il faut ajouter les dépenses effectuées par les festivaliers et les spectateurs pour lesquelles aucune donnée n'est disponible. Comme on le voit, ces événements festifs contribuent au développement du tourisme. Mais cet exemple qui ne s'est d'ailleurs pas renouvelé en 2023 ne suffit pas pour parler de l'amorce d'une économie festivalière dans le DAM.

L'absence de données relatives au financement des festivals ne permet pas de déterminer combien d'argent public (national ou local) est investi dans ces événements organisés dans le DAM. En effet, l'activité festivalière évolue dans l'informel, ce qui ne favorise pas son éclosion. Les rapports d'activités après chaque édition sont inexistantes rendant ainsi difficile la mesure de leurs impacts sur le

tourisme local. Comme toute activité qui mobilise un grand public, certaines retombées liées au transport, à l'hébergement et à la restauration sont immédiates pour le territoire d'accueil. Mais dans le cas des festivals, en plus de l'immédiat, l'activité doit pouvoir s'inscrire dans la durée, afin de générer des retombées économiques, sociales et culturelles à court, moyen et long terme. Au regard de l'irrégularité des festivals identifiés, il est impossible de parler d'une économie festivalière dans le DAM. De nombreux défis restent à relever afin de parvenir à faire des festivals de véritables opportunités pour l'industrie touristique locale.

3. De la valorisation des festivals au rayonnement de l'industrie touristique dans le DAM

Dans cette partie de travail, il s'agit de faire des propositions susceptibles de permettre aux festivals de jouer pleinement leur rôle dans le dispositif de sauvegarde du patrimoine et de redynamisation du tourisme.

3.1. Création d'un réseau des festivals

Pour faire face aux nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés les festivals, la création d'un réseau se présente comme une piste à envisager. Ce réseau servira de plateforme de discussion et de partage des expériences, des compétences et des savoir-faire. Il aura pour mission de transmettre des modèles d'innovation et de « bonnes pratiques » dans un domaine où la vision et l'ambition surpassent généralement les moyens disponibles. En se familiarisant les uns aux autres grâce au réseau, les opérateurs culturels et du tourisme vont accumuler suffisamment de confiance pour se lancer dans des partenariats profitables à tous. Le réseau constitue une alternative crédible de mutualisation des moyens techniques, d'harmonisation des calendriers et des programmes, afin d'éviter la surproduction estivale et une offre trop limitée à d'autres périodes de l'année.

3.2. Professionnalisation de l'activité festivalière

La professionnalisation des festivals est au cœur de leur survie et de la vitalité culturelle et touristique du district. Assurément, c'est par la formation des acteurs du tourisme et de la culture que les festivals joueront pleinement leur rôle de produit

d'appel touristique. Pour ce faire, la maîtrise des techniques marketing et de management devront être enseignées à tous les acteurs, afin d'éviter la disparition précoce de ces festivals reconnus pour leur fragilité. L'un des enjeux de la professionnalisation est de faire de ces événements culturels des espaces de découverte, de création de valeurs économiques, culturelles, sociales et humaines. Les festivals ne doivent plus être vus comme de simples activités d'animation, mais comme des activités économiques à part entière. La professionnalisation de l'activité festivalière permettra également de montrer aux partenaires (techniques et financiers) et au public qu'il est possible de bâtir une économie festivalière et que ces événements ne doivent plus être vus comme de simples espaces de fêtes éphémères et sans avenir. Le manque de financement certes avéré ne saurait justifier à lui seul la disparition ou l'irrégularité des festivals. Plus le festival se professionnalise dans son organisation, plus il lui sera plus facile de mobiliser les ressources pour assurer sa pérennité. Au cours de nos recherches dans les directions régionales de la Culture et de la Francophonie, il nous a été donné de constater qu'il n'existe que des répertoires de festivals. Ces répertoires ne doivent leur existence qu'aux courriers de demandes d'aide adressés au ministère par les promoteurs. Les organisateurs ne se sentent pas tenus d'adresser des rapports d'activités au ministère en charge de la culture.

3.3. Implication totale des populations locales dans la conception des projets culturels et touristiques

La fonction d'animation qu'exercent les festivals donne une certaine vitalité aux territoires d'accueil. Mais pour être efficace et bénéfique pour les populations, les projets culturels doivent absolument s'intégrer au territoire. En somme, ils doivent être inscrits dans la stratégie globale d'aménagement du territoire.

Or, de nombreux festivals naissent et disparaissent sans pouvoir atteindre la maturité, faute d'encrage local. Ces disparitions précoces sont parfois liées à des choix stratégiques qui vont à l'encontre des attentes des populations et de l'héritage historique et socioculturel du territoire. Le succès de certaines fêtes traditionnelles devrait inspirer les promoteurs culturels sur la nécessité de l'ancrage de leurs projets

au territoire d'accueil. Des fêtes traditionnelles tels que l'Abissa et le Popo-carnaval de Bonoua ont résisté au temps et aux contingences socio-politiques parce qu'elles reposent sur un fond culturel local. Ces événements sont portés par toute la communauté. Le manque de cohérence dans la conception de nombreux projets de festivals compromet leur pérennisation.

L'inscription d'un festival dans la durée doit se fonder sur les spécificités du territoire pour espérer une bonne mise en œuvre. Si cet élément n'est pas respecté, la population du territoire sera dans l'incapacité de comprendre, d'accepter et de s'approprier le projet. Or, la réussite de tout projet de développement dépend avant tout de la mobilisation de la population du territoire concerné.

Conclusion

Cette étude révèle que le nombre des festivals dans le DAM a explosé depuis la fin de la crise post-électorale de 2011. Ils font désormais partie de la politique culturelle des collectivités territoriales qui s'appuient de plus en plus sur ces événements pour bâtir leur stratégie de conservation et de valorisation du patrimoine.

Les résultats de notre étude nous permettent d'affirmer que cet objectif est atteint, car les festivals sont la seule alternative au manque d'infrastructures permanentes de diffusion de la culture dans le DAM. Malgré leur insuffisance structurelle, ils constituent de véritables espaces de conservation, de valorisation et de transmission du patrimoine. Aussi, ont-ils permis de faire évoluer l'image, souvent défavorable du territoire en raison des effets néfastes de la période de crise des années 2000. Les festivals demeurent des activités culturelles majeures pour dynamiser l'industrie touristique du DAM. Les collectivités locales et la société civile parient sur leurs avantages pour stimuler leur économie touristique.

Cependant, malgré leur grand nombre, leur impact sur le secteur touristique reste moindre. Leur contribution à l'économie touristique n'est pas encore

suffisamment démontrée, car il manque de visibilité sur l'activité. La majorité des festivals n'a aucune existence légale. Ils restent donc quasi inexistantes, invisibles dans la cartographie des acteurs économiques, culturels et touristiques du district.

Sources et Bibliographique

Sources d'archives

Plan stratégique de développement de la région du Cavally, 2022.

Rapport de l'étude sur la mise en place d'un circuit touristique dans la région du Cavally, 2015.

Schéma directeur de développement du District Autonome des Montagnes, 2023.

Schéma régional d'aménagement et de développement de la région du Cavally, 2021.

Stratégie sectorielle de développement du tourisme de la région du Tonkpi, 2022.

Bibliographie

COLLARD Fabienne, Goethals Christophe et al, 2014, « Les festivals et autres événements culturels ». *Dossiers du CRISP*, 83, 9-115.

FOURNIER Laurent Sébastien, 2003, « Les fêtes locales en Provence : des enjeux patrimoniaux ». In: *Culture & Musées*, n°1, Nouveaux regards sur le patrimoine (sous la direction de Jean Davallon) pp. 41-63;

GREFFE Xavier, 1999, *La gestion du patrimoine culturel*, collection Anthropos, Economica, Paris, 254p.

GONSOA Angèle, 2005, *Le masque au cœur de la société wè*, Frat mat éditions, Abidjan, 135p.

LAVILLE Yann, 2014, « Festivalisation ? Esquisse d'un phénomène et bilan critique », in *Festivalisation (s)*, Cahiers d'ethnomusicologie, n° 27, p. 11- 25.

POIRRIER Philippe, 2010, *Politique et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation française, coll. « les notices », 303 p.

ROUGEMONT de Denis, 1976, « [Préface] L'Europe, l'été », *Festivals de musique européens*, Lausanne, 24 Heures, p. 7-12.

VERNIERES Michel, 2015, « Le patrimoine : une ressource pour le développement », in *Techniques Financières et Développement* (n° 118), p 7 - 20, Éditions Épargne sans frontière.